

# Constitution : les dirigeants européens veulent faire diversion

Rosa Moussaoui

**Lors du Conseil européen de Bruxelles, les chefs d'Etat de l'Union n'avaient qu'une question en tête : comment trouver des solutions pour contourner le verdict des urnes françaises et néerlandaises, qui rendent de fait le traité constitutionnel caduc ?**

**A**cette interrogation, ils ont répondu par le mépris et l'arrogance, concentrés dans cette phrase du Premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker : «*Je veux croire obstinément que ni les Français, ni les Néerlandais n'ont voté contre le traité constitutionnel.*»

Dans ce contexte, décréter une «pause» dans les ratifications vise à stopper la contagion du «non» dont les études d'opinion ont fait état partout en Europe. C'est également une manière de maintenir le traité constitutionnel sous perfusion dans l'attente d'un contexte, d'une configuration et de conditions plus favorables pour faire «passer la pilule».

Le père du projet de constitution, Valéry Giscard d'Estaing, a d'ailleurs eu le mérite de dire tout haut ce que les élites européennes pensent tout bas. Il faut, suggère-t-il le plus cyniquement du monde, donner du temps au temps, «*laisser se dissiper aux yeux des Français la tromperie de la renégociation miraculeuse*», faire ratifier les parties I et II, qualifiées de «proprement constitutionnelles» en les assortissant éventuellement d'une déclaration de bonnes intentions, tout en laissant la partie III (consacrées aux politiques) en vigueur au titre des traités déjà existants. La stratégie fait des émules, puisque l'UMP, par la voix d'Hervé de Charette, son secrétaire national aux Relations internationales, a proposé elle aussi une «*ratification séparée par la France de la partie I du traité constitutionnel*». Si ceux qui préconisent explicitement de faire revoter les Français et les Néerlandais sur le même texte ne se bousculent pas au portillon, pour certains, la stratégie de contournement consisterait à attendre une alternance dans les deux pays pour faire ratifier par la voie parlementaire tout ou partie du texte.

La faille d'un tel raisonnement : il se construit sur l'idée selon laquelle ces votes n'ont été motivés que par l'impopularité des gouvernements, et mésestime ainsi la profondeur d'un débat inédit, notamment en France, sur les enjeux européens. Reste, constitution ou pas, que derrière les discours consensuels sur la nécessité de «réconcilier l'Europe avec les citoyens» et la prétendue opposition entre «le modèle anglo-saxon» et un soi-disant «modèle social européen», demeurent, partout, des politiques fondées sur la libéralisation tous azimuts, la flexibilité, c'est à dire la précarisation du marché du travail, le démantèlement des protections sociales et la priorité à la Finance au détriment de l'emploi, de l'investissement, du développement humain. De ces politiques, qui alimentent l'opposition grandissante des peuples aux orientations libérales imposées à la construction européenne, il n'a jamais été question lors du dernier sommet européen. Si certains concèdent l'existence de ce qu'ils appellent un

«malaise», il n'est pas question pour eux de céder un iota sur les politiques compilées dans le traité constitutionnel et mises en causes par les citoyens.

«*Lors des débats aux Pays Bas et en France, des questions et des interrogations ont été soulevées, des peurs ont surgi, qui font toutes ensemble que nous ne pouvons pas faire comme si rien ne s'était passé*», a ainsi déclaré Jean Claude Juncker. Pur effet de style, puisqu'en réponse à ces «interrogations», M. Juncker réaffirme, au mépris de la démocratie : «*Nous estimons tous que le traité constitutionnel donne la bonne réponse à de nombreuses questions que les Européens se posent. Nous estimons donc que le processus de ratification doit continuer. Il n'y a pas de meilleur traité, et donc il ne saurait y avoir, ne fut-ce que la perspective d'une renégociation.*»

En campant ainsi sur leurs positions, comme en multipliant les tentatives de diversion, les eurolibéraux font le choix du déni de démocratie face à l'émergence des peuples dans un débat européen confisqué de longue date. C'est dire si le bras de fer inauguré avec la campagne référendaire pour imposer une renégociation associant les peuples, pour une Europe sociale et démocratique, ne fait que commencer... ■

